Secef Expertise Conseil Audit

PATRICK BACI
LOIC DAUPHIN
OLIVIER DIETSCH
MARINE DUMONTEIL
PATRICE GODARD
MARC LE BRUN
ALAIN MIGOT

FEDERATION DU BTP 54

62 Rue de METZ - 54014 NANCY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Secef Expertise Conseil Audit

FEDERATION DU BTP 54

Siège social : 62 Rue de METZ - 54014 NANCY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération du BTP 54 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

ABSOLUCE Conseils d'entrepreneurs

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du syndicat

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'organe délibérant appelé à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres du syndicat sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Secef Expertise Conseil Audit

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 10 Juin 2020

Le Commissaire aux Comptes, représenté par

Patrice Godard
Associé, gérant
Membre de la Compagnie
Régionale de Nancy

ABSOLUCE Conseils d'entrepreneurs

Secef Expertise Conseil Audit

PATRICK BACI
LOIC DAUPHIN
OLIVIER DIETSCH
MARINE DUMONTEIL
PATRICE GODARD
MARC LE BRUN
ALAIN MIGOT

FEDERATION DU BTP 54

62 Rue de METZ - 54014 NANCY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2019

Secef Expertise Conseil Audit

FEDERATION DU BTP 54

Siège social : 62 Rue de METZ - 54014 NANCY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre syndicat professionnel, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou qui auraient été découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Nancy, le 10 Juin 2020

Le Commissaire aux Comptes, représenté par

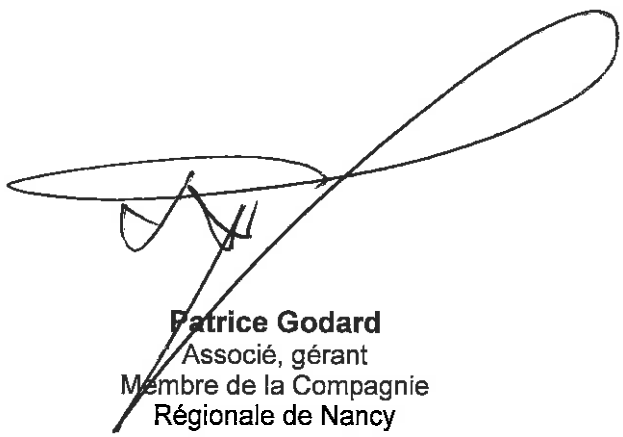

Patrice Godard
Associé, gérant
Membre de la Compagnie
Régionale de Nancy

ABSOLUCE Conseils d'entrepreneurs

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 758	1 549	209	209
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	1 249 994	10 493	1 239 501	1 241 022
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	465 937	434 583	31 355	15 849
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	400		400	
Autres immobilisations financières	598		598	
Actif immobilisé	**1 718 688**	**446 625**	**1 272 063**	**1 257 080**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	81 481		81 481	147 248
Autres créances	312		312	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	724 848	20 581	704 268	743 012
Dont actions propres				
Disponibilités	124 720		124 720	178 585
Charges constatées d'avance	26 120		26 120	22 507
Actif circulant	**957 481**	**20 581**	**936 900**	**1 091 353**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	**2 676 169**	**467 206**	**2 208 963**	**2 348 433**

Commissaire aux comptes SECEF

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel		
Dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation	1 059 545	1 059 545
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	891 294	891 294
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau	(7 596)	
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 461	(7 596)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**1 989 704**	**1 943 244**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		150 000
Provisions pour risques et charges		**150 000**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		47 228
Emprunts et dettes financières divers		
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 701	53 522
Dettes fiscales et sociales	144 345	154 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 850	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	26 363	
Dettes	**219 259**	**255 189**
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	**2 208 963**	**2 348 433**

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	731 057		731 057	90 502
Chiffre d'affaires net	**731 057**		**731 057**	**90 502**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			58 294	134 348
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			216 512	73 396
Autres produits			47 967	632 179
Produits d'exploitation			**1 053 830**	**930 425**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			418 665	349 961
Impôts, taxes et versements assimilés			52 656	51 356
Salaires et traitements			323 760	356 976
Charges sociales			198 275	179 669
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 219	6 306
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			17 832	27 002
Charges d'exploitation			**1 024 409**	**971 270**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**29 421**	**(40 845)**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 402	39 964
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			**5 402**	**39 964**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 010	
Différences négatives de change				

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F. 3 0

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	**1 010**	**3 013**
RÉSULTAT FINANCIER	**4 391**	**36 950**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**33 813**	**(3 895)**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 753	12 584
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	**12 753**	**12 584**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 272
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles		**16 272**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**12 753**	**(3 688)**
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
Impôt sur les bénéfices	**105**	**13**
TOTAL DES PRODUITS	**1 071 984**	**982 972**
TOTAL DES CHARGES	**1 025 524**	**990 568**
BENEFICE OU PERTE	**46 461**	**(7 596)**

ANNEXE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2019,

Présente un total de 2 208 962,84 euros

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,

a un total de produits de 1 071 984,37 euros

et un total de charges de 1 025 523,69 euros

Il comporte un résultat de (1) + 46 460,68 euros

L'exercice a une durée de 12 mois

recouvrant la période du 01.01.2019 au 31.12.2019

Les éléments ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

(1) un résultat négatif signifie une perte

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des travaux de rénovation des sanitaires des trois niveaux du bâtiment principal 62 Rue de Metz à Nancy ont été réalisés pour un montant total de 153 828, 34 euros.
La provision pour grosses réparations a été reprise dans sa totalité soit 150 000 euros.

L'enregistrement des produits des cotisations (CIBTP, Appel direct, Entreprise Mixte et cotisation FFB GE) est intervenu dans les comptes annuels 2019 de façon à les intégrer dans le Chiffre d'Affaires. Les comptes 2018 comparés n'ont pas été retraités.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

. Logiciels	1 an
. Constructions et aménagements	2 à 15 ans
. Matériel et outillage industriel	2 à 10 ans
. Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
. Mobilier de bureau	2 à 10 ans

Les immobilisations situées 60 et 62 Rue de Metz à Nancy ne sont pas amortis, compte tenu de leur valeur vénale. Ces immeubles ont fait l'objet d'une réévaluation en 1993 selon estimation notariée.

b) Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks

La fédération ne gère pas de stocks

d) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les variations de l'exercice sont constatées à la fois en dotation, et en reprise de provision sur la base des mouvements de créances enregistrés dans l'exercice.

e) Engagements de retraites

Une assurance collective couvre la totalité de l'engagement.

f) Provisions pour grosses réparations

Il n'existe plus de provision pour grosses réparations au 31 décembre 2019

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.

g) Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

h) Evénements postérieurs à la clôture

L'évolution du virus Covid-19 qui touche tout le territoire français et a obligé le gouvernement à prendre des mesures de confinement aura un impact sur l'activité et les comptes 2020 de notre Syndicat Professionnel.

La crise sanitaire est toutefois un événement qui n'est pas lié à des conditions qui existaient à la date de clôture ; elle n'est donc pas de nature à impacter la présentation des comptes 2019.
L'évaluation des actifs et des passifs doit refléter uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Tous les dispositifs d'aides seront mis en œuvre afin de faire face à cette crise.

Nous ne sommes pas en mesure à ce jour de chiffrer quels seront les impacts de cet événement sur l'exercice 2020.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de developpement			
Autres immobilisations incorporelles	1 758		1 520
Terrains			
Constructions sur sol propre	1 219 592		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	30 402		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	330 249		
Matériel de transport			26 594
Matériel de bureau, informatique et mobilier	109 094		972
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	1 689 338		27 566
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			998
Total des immobilisations financières			998
TOTAL	1 691 096		30 088

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 520	1 758	
Terrains				
Constructions sur sol propre			1 219 592	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			30 402	
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers			330 249	
Matériel de transport			26 594	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		972	109 094	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		972	1 715 932	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			998	
Total des immobilisations financières			998	
TOTAL		2 491	1 718 688	

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de developpement				
Autres immobilisations incorporelles	1 549,36	610,80	610,80	1 549,36
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	8 973	1 520		10 493
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers	330 249			330 249
Matériel de transport		6 612		6 612
Mat de bureau et informatique, mobilier	93 245	4 477		97 722
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	432 467	12 609		445 076
TOTAL	434 017	13 219	611	446 625

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			
Rubriques	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outil. indust.							
Inst gales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL DES DOTATIONS		TOTAL DES REPRISES			DOTATIONS - REPRISES		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	150 000		150 000	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	**150 000**		**150 000**	

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	20 581			20 581
TOTAL	**20 581**			**20 581**
TOTAL GÉNÉRAL	**170 581**		**150 000**	**20 581**

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	400	400	
Autres immobilisations financières	598	598	
Total de l'actif immobilisé	998	998	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	81 481	81 481	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	312	312	
Total de l'actif circulant	81 793	81 793	
Charges constatées d'avance	26 120	26 120	
TOTAL	108 911	108 911	

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	43 701	43 701		
Personnel et comptes rattachés	36 921	36 921		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 247	57 247		
Impôts sur les bénéfices	105	105		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	50 072	50 072		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 850	4 850		
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	26 363	26 363		
TOTAL	219 259	219 259		

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 299
Dettes fiscales et sociales	86 171
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	106 470

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	40 575
- Autres créances	
dont avoirs à recevoir	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	43 675
TOTAL	84 250

Commissaire aux Comptes S.E.C.E.F.